



République Française

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE EXTRAORDINAIRE DU 11 AVRIL 2019**  
Affiché en exécution de l'article L.121.17 du Code des Communes

**Présents** : Mesdames, EVRARD Elisabeth, GROISEAU Stéphanie, PETIT Nathalie, et Messieurs BERNAUDEAU Mickaël, LEMAITRE Thierry, NZECK-SAM-NDECK Armand, TEXIER Cédric TRICARD Pierre.

**Absents excusés**: Mesdames BOISARD Nathalie, DORET Stéphanie, TEILLOUT Aurélie, SOULET Chantal, Messieurs CHAIGNE Bertrand, DESMIERS Victorien, RENOUX Julien.

**Secrétaire de séance** : Madame EVRARD Elisabeth.

**Date de la convocation** : 5 avril 2019

### 1) Achat de matériel et de mobilier

- La commission travaux avait envisagé le remplacement de la grande tondeuse communale en raison de son ancienneté de 8 ans. Elle est tombée en panne et les réparations ne sont pas envisageables. Le conseil municipal donne son accord pour l'achat d'une tondeuse KUBOTA autoportée auprès d'Espace Emeraude pour la somme de 4 714,80 € TTC.
- Le taille-haie nécessite son remplacement. Le choix s'est porté sur un taille-haie de marque STIHL pour 538,80 €, l'ancien étant repris pour 50 € par Espace Emeraude. Le conseil municipal donne son accord sur cet achat.  
L'amortissement de ce type de matériel est voté sur 5 ans.
- Les secrétaires de mairie ont sollicité quelques améliorations supplémentaires (plan droit devant les bureaux, goulottes pour le passage de fils de connexions, bras support pour les écrans informatiques, petite table pour recevoir les habitants).  
Un devis a été demandé au fournisseur initial du mobilier, l'entreprise Marcireau. Ce dernier est de 803,69 € TTC. Le conseil donne son accord.

### 2) Demande de subvention CAP 79

Des travaux de toiture et d'isolation de la bibliothèque, des locatifs attenants, de la Mairie, le changement de l'intégralité du chéneau de la salle des fêtes, la création de toilettes pour le personnel de la mairie et la mise aux normes de l'assainissement de la mairie sont nécessaires.

Sur la base d'une estimation sur devis de la dépense subventionnable à 59 175.93 €, M. le maire sollicite le conseil afin de présenter une demande de subvention CAP 79 de 30% auprès du Département pour un montant de 17 752.78 €.

Le conseil autorise M. le Maire à présenter cette demande de subvention.

### 3) Questions diverses

- Une nouvelle enquête de l'INSEE aura lieu du 15 avril au 22 avril sur les ressources et conditions de vie. Un panel de ménage sera interrogé par Mme Catherine BERTRAND ;  
Les personnes recevront au préalable un courrier pour expliquer la démarche.
- Contrat de Maintenance PCV  
La commune vient de recevoir le contrat de maintenance de l'Aire de Jeux de 3 ans au prix de 352,80 € par an. L'entretien comprend un contrôle visuel, resserrage des fixations, resalage du gazon synthétique, essai et test de poids de charge sur les paniers de basket et hand.  
Le conseil donne son accord pour la signature de ce contrat.

La prochaine réunion de conseil se tiendra le 29 avril 2019 à 20H30 à la Mairie.

**Fait à Sainte-Ouenne, le 16 avril 2019**  
Le Maire,